



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Haine en ligne contre un député

Question au Gouvernement n° 572

Texte de la question

HAINE EN LIGNE CONTRE UN DÉPUTÉ

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Peytavie.

M. Sébastien Peytavie . « On ne règle pas un tel problème avec des élections, on règle un tel problème avec une Aktion T4, mais cette fois beaucoup plus ambitieuse. » La semaine dernière, c'est dans ces termes qu'un blogueur d'extrême droite en a appelé à la plus grande opération d'extermination des personnes handicapées, l'Aktion T4, pour s'en prendre à moi et me menacer de mort.

L'Aktion T4 a conduit à l'extermination par le régime nazi de plus de 200 000 enfants et adultes handicapés pendant la seconde guerre mondiale, par surdose de médicaments, par sous-alimentation ou par asphyxie dans les chambres à gaz : un crime de masse contre les plus vulnérables et contre ceux qu'on jugeait indignes de vivre, pour « purifier la société » ; l'horreur absolue et la concrétisation de l'idéologie eugéniste dans ce qu'elle a de plus abominable.

« Créature physiquement altérée », « fiotte », « il devrait avoir honte d'exister » : voilà les mots de cette haine endormie des personnes handicapées. « En votant pour Marine Le Pen, tout va rentrer dans l'ordre » : voilà de qui se revendiquent ceux qui appellent à mon extermination. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem, LIOT et GDR, ainsi que sur quelques bancs du groupe HOR. – Mme Justine Gruet applaudit également. – « Scandaleux ! » et protestations sur quelques bancs du groupe RN.)*

On aimerait faire croire que c'est un élément isolé, une brebis galeuse, mais aujourd'hui ce ne sont plus seulement des mots : ce fanatisme identitaire renaît sous la forme d'attaques de Trump contre les politiques de diversité et d'inclusion des personnes handicapées aux États-Unis.

Personne handicapée, transgenre, issue de l'immigration, musulmane, juive, femme : la banalisation de la haine envers une catégorie pave irrémédiablement la voie à la haine de l'autre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem, LIOT et HOR.)*

L'auteur de ce blog, multicondamné pour des propos similaires, a aujourd'hui fui au Japon. S'il n'y a pas d'accord d'extradition entre la France et le Japon, cet homme doit toutefois impérativement répondre de ses actes. Monsieur le ministre de l'intérieur, allez-vous vous saisir de votre responsabilité afin d'agir avec la plus grande fermeté contre la prolifération d'un tel rejet contre un élu de la République, contre tous nos concitoyens visés et contre l'intégrité même de notre société ? *(Les députés des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem, LIOT et HOR ainsi que Mme Justine Gruet se lèvent et applaudissent longuement l'orateur. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Patrick Mignola, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement* . Je vous prie d'excuser M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, qui a dû se rendre en urgence dans les Hautes-Pyrénées auprès des hommes de la CRS 29 Pyrénées qui ont perdu un des leurs lors d'une opération de secours en montagne.

Vous avez été victime d'une attaque en ligne abjecte, qui constitue une menace directe d'autant plus ignoble qu'elle puise son inspiration – vous l'avez rappelé – dans la pire période de notre histoire. Vous avez déposé une plainte que le parquet de Bergerac a immédiatement retenue avec les qualifications de menace de mort, injure publique et injure à caractère homophobe. Ces injures et menaces ont été proférées par un ultranationaliste identifié, déjà condamné à plusieurs reprises, aujourd'hui dissimulé non seulement derrière son écran de blogueur, mais aussi par sa fuite à l'étranger.

À la suite de la réitération des menaces ce dimanche, le parquet de Bergerac a effectué un signalement au pôle national de lutte contre la haine en ligne, qui a accepté aujourd'hui de s'en saisir. Je puis vous assurer que les moyens du pôle sont mobilisés pour faire progresser l'enquête. Parallèlement, comme la préfecture de la Dordogne vous l'a indiqué, le cabinet du ministre de l'intérieur est à votre disposition pour vous garantir les mesures de protection qui s'imposent, en votre qualité tant de citoyen que d'élu de la République.

Quelles que soient les sensibilités divergentes sur les bancs de l'Assemblée nationale, une seule devise s'impose : celle du « tous pour un », car lorsqu'on s'attaque à un élu, c'est toute la République qui doit le soutenir et le protéger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR, dont plusieurs députés se lèvent, ainsi que sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, Dem, HOR, LIOT, GDR et sur quelques bancs des groupes RN et UDR.*)

Un député du groupe EcoS . M. Wauquiez ne se lève pas ?

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Peytavie](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 572

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2025